

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**  
-----

Département  
DE L'AUDE  
-----

Séance du neuf février deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Gilbert PLA.

N°18/2004

OBJET : EXTENSION ET RENOVATION DE LA MAISON DE LA FORMATION : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION

Monsieur le Rapporteur expose :

Dans la perspective de développer et d'adapter son action au nouveau territoire de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle, la Maison de la Formation nécessite de réaménager et d'agrandir ses locaux.

La C.A.N. a voté, dans le cadre du budget primitif 2003, les crédits nécessaires à ces aménagements pour un montant de 1.000.000 €.

Pour financer cette opération, il convient de solliciter la Région Languedoc-Roussillon, au titre de son programme d'intervention relatif au développement de la formation.

En conséquence, je vous propose :

- de solliciter la Région Languedoc-Roussillon en vue d'obtenir la subvention la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise à signer tout document de type technique, administratif ou financier relatif à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité

Le Président,

Michel MOYNIER.